

Vos guides : Loïc Perron et Jérôme Pruniaux
Photographes professionnels
Contact : loic@unoeilsurlanature.com
Téléphone : +33 (0) 6 82 91 86 38



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

France – Créativité et projet photo à Belle-île

Découvrez une démarche pour renouveler votre pratique photo



Durée : 6 jours.

Lieu du séjour : France – Belle-île-en-mer

Nombre de participants : minimum 4 – maximum 8.

Tarif : 1350€

Dates 2024 : du jeudi 18 au samedi 23 avril

Thématiques : développement de projet photographique, démarche photographique

Début de prise en charge : port de Le Palais à l'arrivée du ferry en milieu d'après-midi de J1.

Fin de prise en charge : port de Le Palais au départ du ferry du début d'après-midi de J6.

Présentation du séjour

Pourquoi faites-vous de la photographie ? Que cherchez-vous à raconter dans vos photos ?

Voilà un stage "différent" pour Un Oeil sur la Nature : différent parce qu'il s'intéresse au photographe plutôt qu'aux "spots" et aux "sujets" photographiques. Différent parce que nous nous interrogerons ensemble sur le sens de notre pratique avant de considérer le contenu de nos images.

Pourquoi ce stage d'un nouveau genre ? Parce-que nous pensons que la photographie est tout autant un voyage personnel et intérieur, qu'une suite d'aventures vers des destinations proches ou lointaines. Et que dans notre parcours de photographe, au-delà de la quête du beau et de l'émotion des rencontres avec la nature, nous ressentons un jour un sentiment d'inachevé, une insatisfaction, un désir de "faire d'autres photos", des photos plus *personnelles*, plus *créatives*, plus...

Cette aspiration peut être un puissant moteur de renouveau de notre pratique, mais elle nous laisse souvent d'abord face à des questions nouvelles, déstabilisantes car leur réponse ne se trouve pas dans les tutoriels ou l'apprentissage d'une nouvelle technique. Cela nécessite un véritable changement de posture, une autre approche de la photo, qui ne peut pas se faire sans l'apport d'une méthode et la mise en place d'une démarche particulière.

Mais la bonne nouvelle bien-sûr, est que vous pouvez faire l'apprentissage d'une méthode et la mettre en pratique concrètement, pour passer un cap dans votre vie de photographe ! Dans le cadre apaisant et inspirant de Belle-île-en-mer, nous allons prendre le temps ensemble d'aborder ces questions nouvelles et vous guider dans la découverte et le développement de votre propre démarche photographique.

A qui s'adresse ce stage ?

Vous êtes un photographe expérimenté, vous maîtrisez votre boîtier et la technique photographique en général, bref vous savez comment faire de "belles photos"... et sûrement vous en faites ! Vous avez exploré moult sujets mais vous avez l'impression de ne plus évoluer, ce n'est pas suffisant ! Vous êtes confronté à de nouvelles interrogations : "que faire de mes compétences techniques ?", "que raconter dans mes photos ?", "comment construire un travail photographique personnel ?", "suis-je capable d'aller plus loin en photographie ?", "suis-je créatif ?" Alors n'hésitez pas, vous êtes prêts pour venir vivre cette nouvelle expérience !

Les apports photo

Durant ce stage photo "en résidence" de 6 jours, nous nous pencherons sur la méthodologie nécessaire à la conduite d'un projet photographique, nous tenterons ensemble de faire émerger votre démarche ; de faire de la photographie un vrai moyen d'expression, de *votre* expression. Pour cela le stage alternera des séquences de réflexion collective, d'ateliers théoriques et d'apports techniques, de suivi personnalisé, d'exploration d'auteurs classiques et contemporains et de mise en pratique avec l'apprentissage d'une démarche pour mener un projet photographique, et la réalisation de 3 mini-projets individuels.

Les séances de prise de vue sur le terrain ne se feront pas en groupe comme habituellement, mais en autonomie, de façon à ce que chacun puisse explorer à sa guise les lieux qui l'inspirent plus particulièrement : paysages côtiers, intérieur de l'île, villages ou petits ports, "nature" ou "humain" tout est possible à Belle-île !

Jérôme et Loïc ont construit ce séjour de manière à s'adapter à chaque stagiaire. Ils mettront leurs connaissances, leurs expériences, leurs regards au service de chaque projet. La présence de deux photographes permettra d'assurer un accompagnement personnalisé de chaque stagiaire, indispensable à la réussite de ce stage.

L'avis de vos guides

Vous êtes prêts ? Il faut oser se lancer sans complexe dans cette expérience, elle vous ouvrira de nouvelles perspectives et vous donnera le plaisir et l'assurance de faire des photos qui vous ressemblent. !

Il n'y a pas de méthode universelle, il faut prendre conscience de sa démarche, la développer. Pour cela, il faut se poser les bonnes questions !

Vos formateurs photographes

Jérôme est photographe depuis quinze ans, il a consacré une partie de son activité à exposer des travaux autour de la nature puis de la photographie contemporaine. Ancien enseignant, il est formateur en photographie et n'a jamais cessé de mener des ateliers techniques, d'histoire de la photographie et de méthodologie liée à la démarche photographique.

Loïc a enseigné la photo dans un club pendant plusieurs années, il est professionnel depuis une quinzaine d'années. Après avoir réalisé de nombreux travaux de commandes et de reportages dans les secteurs de l'agriculture, de l'artisanat d'art et du tourisme, il se consacre au partage de son expérience via des stages et voyages photos, jusqu'à la création d'Un Oeil sur la Nature. Son inspiration est autant issue de la peinture que de l'image. Il expose régulièrement ses projets photo personnels, autour de chez lui et dans des festivals photo en France.



Vous aimerez

- La présence de deux formateurs aux compétences et visions complémentaires.
- La richesse des échanges dans un petit groupe de 8 personnes maximum.
- L'hébergement en maison typique et le charme inspirant de Belle-île en mer.
- La découverte d'une nouvelle approche de votre pratique photo
- L'accompagnement individualisé et la réalisation de projets photos personnels

Votre stage jour par jour

Les journées sont organisées de manière à alterner des ateliers de formation et de débats en salle et des temps de prise de vue sur l'île, en groupe et individuellement. Par ailleurs, nous ne nous priverons pas si la lumière est bonne, d'une ou deux séances de prise de vue plus classique au coucher du soleil sur les célèbres aiguilles de Port Coton ou ailleurs !

Jour 1 – Accueil à Belle-île à l'arrivée du ferry à Le Palais en milieu d'après-midi, et installation dans notre hébergement. Début du stage à 17h. Présentation du stage, et premier temps d'échange collectif sur vos parcours photo respectifs et vos attentes. Ce sera déjà l'occasion d'échanger sur l'idée de "projet photo" : ce que cela évoque pour chacun, les aspirations et aussi les craintes, ou freins que cela peut susciter en chacun. Dîner au restaurant et balade découverte nocturne du port de Le Palais.

Jour 2 – Ce matin nous partons pour une découverte de l'île : plages, côtes rocheuses, phares, combes buissonnantes, petits bois, chemins et villages... Une immersion visuelle où chacun, sans faire de photo, découvre les lieux et atmosphères de l'île. Nous rentrons pour un temps d'échange sur les évocations du lieu, les perceptions de chacun : comment voyons-nous le lieu ? Qu'aurions-nous envie d'en raconter ? L'après-midi commencera par une présentation méthodologique de la démarche projet et de la façon dont nous vous proposerons de la mettre en œuvre au cours de ces quelques jours, puisque vous aurez à réaliser 3 minis-projets photo !

Il est temps de se lancer ! Vous commencerez à prendre du recul sur les photos que vous aimez prendre et ce qui pourrait vous inspirer ici. Nous vous accompagnons individuellement pour formaliser ce démarrage qui vous permettra de retourner sur le terrain, seul cette fois, sur les lieux que vous avez envie d'explorer.

Jours 3 - 4 - Ces deux jours sont consacrés à la **production de vos photos** : nous aborderons cette phase créative en alternant des séquences de prise de vue sur le terrain, et des séquences de débrief individualisé pour vous accompagner dans la formalisation progressive du concept de votre projet et la réalisation de vos photos. Vos sorties sur le terrain se feront avec une intention photographique plus précise, et vous découvrirez que vous commencerez à voir des choses nouvelles, sous un regard différent, et la sélection de vos photos en sera facilitée.

Au cours de ces deux jours, nous serons amenés à soulever de **nouvelles questions d'ordre plus technique** : comment rendre vos compositions plus fortes ? Le noir et blanc apporterait-il un plus ? Ou une sous-exposition volontaire ? Etc. Selon les cas, nous pourrions y apporter des réponses individuelles, ou collectives par des séances spécifiques (sur la composition par exemple).



L'inspiration et la créativité naissent souvent - et s'enrichissent toujours de la **découverte du travail d'autres artistes**. Au cours de ces deux jours (et du suivant), nous vous présenterons des séries réalisées par des photographes renommés et contemporains que nous analyserons pour mieux comprendre les choix et décisions de l'auteur en matière de composition, techniques de prise de vue, format, post-traitement...

Jour 5 - Finalisation de vos séries. Après une dernière séance matinale sur le terrain, vous êtes prêts pour faire la sélection finale de vos photos. Nous pourrions alors débattre de cette vue d'ensemble : cohérence, complémentarité, progressivité... C'est l'heure des derniers choix ! A ce stade vous pourrez évaluer plus facilement l'**apport éventuel de la post-production** à votre série : couleur, contrastes, exposition... La post-production est un point important, que nous aborderons ici sous un angle particulier : il ne s'agit pas de renforcer "l'esthétique" de l'image (ce qui conduit souvent à des images conventionnelles voire stéréotypées), mais de comprendre quels choix de post-production seraient susceptibles de renforcer l'histoire que vous voulez raconter, l'atmosphère que vous voulez créer.

Jour 6 - Cette dernière matinée sera consacrée à la restitution collective des mini-projets, une séance riche en découvertes et en débats assurément ! Fin du stage vers 12h. Repas et transfert à Le Palais pour le ferry de 14h.

A noter : Ce programme est donné à titre indicatif. La nature et les aléas divers nous imposeront peut-être de nous adapter (conditions météo, contraintes opérationnelles). En tant que responsable du groupe, votre guide photographe sera seul juge pour modifier si besoin ce programme, pour raison de sécurité et ou pour le bon déroulement du stage.

Conditions du séjour

Hébergement : maison traditionnelle privatisée pour le groupe. Chambres doubles, 2 salles de bains partagées, salon et jardin extérieur. Possibilité de chambre individuelle selon disponibilité.

Transport : 2 voitures pour faciliter des déplacements différenciés entre stagiaires.

Repas : petit déjeuner à l'hébergement, repas au restaurant ou pique-nique selon la météo.

Condition physique : ce séjour ne nécessite pas d'aptitude physique particulière.

Climat : la météo est douce en avril (entre 12 et 14°C) avec un ensoleillement agréable et des averses toujours possibles !

Préparer votre séjour

Documents

- document d'identité
- contrat d'assurance

Matériel photo et accessoires

- Un boîtier réflex / hybride
- Trépied : pour les amateurs de pose longue et les possibles séances "classiques" au lever / coucher du soleil.
- Objectifs : on pourrait dire pour ce stage : "vos objectifs habituels" zooms et focales fixes ! Ajoutons qu'un grand-angle type 16-35mm ou 24-70mm, et un téléobjectif 200 mm ou plus, seront utiles pour diversifier les cadrages.
- **Filtres** :
- **Filtre UV sur TOUS vos objectifs** pour les photos en bord de mer en raison des embruns
- en option : filtre polarisant, filtres gris neutres si vous voulez allonger les temps de pose (effets de flou sur sujets en mouvement, poses longues sur les vagues, etc.)
- Cartes mémoire, 2 Batteries au moins + chargeur.
- Lampe frontale utile pour les séances photo nocturnes
- **Kit de nettoyage impératif** (pinceau/poire, liquide, chiffon doux pour vos lentilles). Prévoir aussi en plus un grand chiffon ou une serviette chamois pour essuyer le boîtier en cas d'embruns.
- **Housse plastique de protection de votre boîtier et objectif en cas de pluie** (à défaut vous pouvez la bricoler avec un sac plastique découpé au fond et fixé avec un élastique sur votre pare-soleil).

Vous avez un doute sur votre matériel photo ? N'hésitez pas à me contacter je suis là pour vous conseiller !

Sélection des photos et Post-production : ce sont des étapes importantes de l'édition d'un projet photo que nous aborderons en stage. Venez avec **votre ordinateur portable**, avec Lightroom classic ou votre logiciel habituel, plus Photoshop si vous l'utilisez.

Vêtements et équipement personnel

- **Bonnes chaussures de marche** pour les balades sur les sentiers en bord de mer, ainsi que les accès rocheux (marche sur galets / blocs de rochers).
- **Bottes ou sandales d'eau** pour les séances sur la plage : si vous voulez faire des photos au plus proche des éléments !

- **Vêtements** : prévoir des vêtements chauds pour les matinées/soirées, coupe-vent et veste de pluie.
- Lunettes de soleil, crème solaire,
- Gourde ou bouteille d'eau,
- **Serviette de toilette** pour le gîte (draps fournis)

Santé et pharmacie personnelle : Une visite chez votre médecin est conseillée pour faire le point sur votre état de santé général et composer votre pharmacie personnelle.

Petit plus : vous pouvez si vous le souhaitez amener une petite spécialité de votre région à partager !



Informations pratiques

Pour vous rendre sur place : RDV au port de Le Palais à l'arrivée du ferry. Accès en ferry soit depuis Quiberon où vous pourrez laisser votre voiture, soit depuis Vannes (2h de ferry) pour les arrivées en train. Nous vous recommandons d'attendre la confirmation du départ du séjour par l'agence avant de prendre vos billets de train.

Tarif : 1350 € en chambre partagée (2 photographes)

Supplément chambre individuelle (sous réserve de disponibilité) : 170 €

Tarif accompagnant non photographe : 350 € (inclut 5 nuits et petits déjeuners, transports occasionnels sur place)

Le tarif comprend :

- Le transport et l'hébergement durant l'entièreté du séjour
- Les repas du J1 soir jusqu'au J6 midi inclus
- L'encadrement par deux photographes professionnels

Le tarif ne comprend pas :

- Votre acheminement sur le lieu de RDV
- Les boissons, pourboires et dépenses personnelles
- Les différentes assurances proposées (voir plus loin)
- Tout ce qui n'est pas indiqué dans « le tarif comprend »

Inscription

Votre inscription est à effectuer auprès de notre agence Un Œil sur la Nature.

Avant votre inscription merci de prendre contact avec votre guide photographe qui vous communiquera la référence de votre séjour et la procédure pour vous inscrire.

Loïc Perron, 06 82 91 86 38 – loic@unoeilsurlanature.com

Modalités de paiement

A votre inscription, vous verserez un acompte de 30 % du montant du séjour avec options + le montant total de l'assurance. En cas d'inscription à moins de 45 jours du départ la totalité du prix du séjour doit être réglée en une fois à l'inscription. Vous pouvez payer les montants à régler pour votre séjour :

- Sur le Site : par carte bancaire ;
- A distance : par virement bancaire ou par chèque libellé à l'ordre d'Un Œil sur la Nature. A moins de 45 jours avant le départ, le paiement devra obligatoirement s'effectuer par virement ou par carte bancaire. Le paiement par chèque est accepté jusqu'à 30 jours avant le départ.

Pour tout paiement dont le montant est validé et encaissé par Un Œil sur la Nature, une facture sera adressée à la personne signataire du formulaire de réservation à J-1 de la date du départ du séjour.

Tout retard dans le paiement de toute somme au titre de votre séjour à 14 jours du départ pourra être considéré comme une annulation de votre part pour laquelle il sera fait application des frais d'annulation ci-après. A noter que dans ce cas si vous avez souscrit à notre assurance, Assurinco ne prend pas en charge ce motif d'annulation.

Annulation

Annulation par le client :

Si vous vous trouvez dans l'obligation d'annuler votre voyage, vous devez nous en informer et informer votre compagnie d'assurances par tout moyen écrit, le plus rapidement possible, afin d'avoir un accusé de réception. Nous vous conseillons de prévenir votre assurance le plus tôt possible suite à la survenance du fait générateur de cette annulation.

En cas d'annulation de votre part, la date prise en compte pour la facturation des frais d'annulation est la date de réception de l'écrit par Un Œil sur la Nature. Les frais d'annulation à votre charge sont les suivants :

- à plus de 60 jours avant le départ : 10 % du montant total du voyage
- de 60 à 31 jours avant le départ : 30 % du montant total du voyage

- de 30 à 15 jours avant le départ : 50 % du montant total du voyage
- de 14 jours au jour du départ : 100 % du montant total du voyage

Si vous avez souscrit à notre assurance Annulation ou Multirisques alors ces frais d'annulation vous seront remboursés par Assurinco, déduction faite des frais forfaitaires et du montant des assurances, et après étude de votre dossier si votre cas d'annulation est prévu dans les clauses du contrat d'assurance et si votre facture est soldée dans son intégralité.

Annulation par Un Œil sur la Nature :

Un Œil sur la Nature se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (nombre minimum précisé dans la fiche technique) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour (conditions météo exceptionnellement défavorables, raisons liées au maintien de la sécurité des voyageurs ou à l'injonction d'une autorité administrative, etc.).

En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de :

- 20 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée dépasse 6 jours
- 7 jours avant le début du séjour dans le cas de séjours dont la durée est de 2 à 6 jours

Si l'ensemble des participants l'accepte, le séjour pourra être maintenu moyennant un supplément de prix calculé par Un Œil sur la Nature en fonction du nombre de participants. Dans le cas contraire, vous serez remboursé intégralement, sans autres indemnités.

Le remboursement s'effectue par virement, selon les modalités que vous avez choisies. En cas de remboursement par chèque, il vous sera envoyé par courrier avec accusé de réception à l'adresse renseignée dans votre fiche d'inscription.

Les frais extérieurs au voyage souscrit chez Un Œil sur la Nature et engagés par le client tels que les frais de transport jusqu'au lieu de départ du voyage, les frais d'hébergement avant ou après le séjour, les frais de retour au domicile, les frais d'obtention des visas, les frais de vaccination ne pourront faire l'objet d'aucun remboursement.

Assurances

Conformément à la réglementation de notre profession, Un Œil sur la Nature est assuré en Responsabilité Civile Professionnelle. Cependant, **chaque participant doit être titulaire d'une responsabilité civile individuelle.**

Par ailleurs, Un Œil sur la Nature vous propose **trois formules d'assurance** pour garantir votre séjour. Nous vous invitons à vérifier que vous ne bénéficiez pas par ailleurs de ces garanties. Les conditions générales et particulières de ces assurances ainsi que le document d'information produit correspondant sont consultables sur le site www.unoeilsurlanature.com dans nos [conditions de vente](#) ou sur demande. Nous vous invitons à les lire attentivement. L'assurance proposée doit être souscrite au moment de l'inscription. Dans les assurances proposées, la prime d'assurance, les frais engagés extérieurs au séjour (les titres de transport, les frais de visa, etc.) ne sont remboursables ni par Un Œil sur la Nature ni par l'assureur.

Nos trois formules au choix :

- Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).

- Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).
- Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).

- *Formule Assistance rapatriement, Responsabilité civile, Extension épidémies (2,5 % du montant du séjour).*

Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :

Assistance rapatriement :

- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement ou transport sanitaire si vous êtes blessé ou malade pendant le séjour,
- les frais médicaux complémentaires à l'étranger,
- l'assistance en cas de décès,
- l'assistance juridique à l'étranger.

Responsabilité civile – vie privée à l'étranger :

- Dommages corporels, matériels et immatériels,
- Défense de vos intérêts : défense pénale et recours suite à accident,
- Action amiable ou judiciaire en cas de litige.

Extension épidémie - pandémie :

- Téléconsultation avant le départ,
- Rapatriement médical,
- Frais médicaux hors du pays de résidence suite à maladie,
- Frais hôteliers suite à mise en quarantaine,
- Retour impossible suite à annulation de vol.

- *Formule Annulation, Bagages, Extension épidémies (4 % du montant du séjour).*

Cette assurance comprend le remboursement des sommes engagées en cas d'annulation pour les causes suivantes :

- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...,
- L'annulation pour causes dénommées :
- Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnels, dommages au véhicule avant le départ, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
- La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, le vol des papiers d'identité dans les 4 jours avant le départ, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).

Garantie bagages : couvre vos bagages et objets précieux (y compris votre matériel photo à hauteur de 50% du capital) contre le vol, la destruction totale ou partielle, la perte pendant l'acheminement par une entreprise de transport. Franchise de 30€ par personne.

Garantie épidémie:

- Annulation pour maladie grave (y compris suite à épidémie ou pandémie), accident corporel grave ou décès, y compris les suites, séquelles, complications ou aggravation d'une maladie ou d'un accident, constatés avant la souscription de votre voyage,
 - Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température par les autorités sanitaires du pays de départ ou la compagnie de transport avec laquelle vous voyagez,
 - Annulation en cas d'absence de vaccination.
- *Formule Multirisques avec extension épidémies (4,5 % du montant du séjour).* Intègre les garanties suivantes :
 - Garantie annulation toutes causes justifiées,
 - Garantie Bagages,
 - Retard de transport (maximum de 50 à 100€ par personne),
 - Garantie interruption de séjour et d'activité : interruption de séjour suite à rapatriement médical (plafond 30 000€); interruption d'activité en cas de maladie sur place ne nécessitant pas de rapatriement (100€/jour, max de 3 jours),
 - Garantie assistance rapatriement,
 - Responsabilité civile – vie privée à l'étranger,
 - Extension épidémies et pandémies.

Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus. Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie « frais de recherche et secours ».

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du séjour.

Important : En cas de non-souscription à l'une des assurances citées ci-dessus, nous vous demanderons de nous communiquer avant le départ les coordonnées précises de votre assurance personnelle avec numéro de police, nom de l'assureur et numéro de téléphone d'assistance ainsi qu'une personne de contact. En cas de sinistre, nous pourrions ainsi contribuer à mettre en jeu vos garanties d'assurances si vous n'êtes pas en mesure de le faire vous-même.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assureur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.



LES VOYAGES PHOTO POUR VOIR AUTREMENT

2243 route du pré – 73340 – Aillon le Vieux

SARL au capital de 12 000€ – 920 589 124 RCS Chambéry

Siret 92058912400014 – TVA FR68920589124

Immatriculation tourisme IM073220007

RCP Hiscox SA, 38 av de l'Opéra, 75002 Paris

Garantie Groupama 8-10 rue d'Astorg, 75008 Paris

contact@unoeilsurlanature.com – www.unoeilsurlanature.com

Version du 08 janvier 2024